

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le lundi 29 Septembre 2014 à 20h30 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 23 septembre 2014

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Stéphane Calvez, Brigitte Louarn, Dominique Léon, Philippe Mahé, Jeannick Boyère, Véronique Parois, Ronan Maray, Anita Cussonneau, Stéphanie Cornet, Sylvie Ollivier, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin et Christine Gicquel.

SECRETARE DE SÉANCE : Dominique Léon

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 juillet 2014 : vote favorable à l'unanimité.

1-Taux de la Taxe d'Aménagement :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité, de modifier le taux de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/2015 et de fixer le taux à 2.5 %.

2-Désherbage des livres de la Bibliothèque:

Rapporteur : Stéphane Calvez

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente directe des documents ou ouvrages mis au désherbage par le responsable de la Bibliothèque et dit que les modalités et le prix de vente seront établis par arrêté municipal.

3-Création de la commission extra-municipale Centre Bourg :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de créer la commission extra-municipale « aménagement du Centre Bourg » qui a pour projet d'aménager le centre-bourg pour tous les usagers en étudiant et réalisant un projet d'aménagement d'ensemble, et qui sera composée de 10 élus, 8 représentants associatifs et 8 citoyens.

4- Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable 2013 :

Rapporteur : Yvon Mahé

M. le Maire rappelle à l'ensemble du conseil municipal que la gestion du service public d'eau potable est assuré par Veolia Eau dans le cadre d'un nouveau contrat ayant pris effet au 1^{er} janvier 2012. On peut constater en 2013 une stabilité du nombre d'abonnés et de la tarification avec une légère augmentation de la consommation d'eau potable.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal prend acte de ce rapport qui peut être consulté en Mairie.

5- Rapport annuel du délégataire La Nantaise des Eaux :

Rapporteur : Daniel Cottin

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2013 du fermier la Nantaise des eaux qui souligne un bilan d'affermage positif.

6- Comptes-rendus de commissions et délégations

Commission voirie:

-Deux réunions ont été organisées avec le cabinet Urbaé afin de travailler sur le projet du parking « Centre Bourg ». Une réunion est prévue demain avec le SYDELA puis avec les riverains.

Le projet du parking sera présenté lors du prochain conseil municipal.

-Fin des travaux de PAVC 2014 réalisé par la COLAS. La piste d'oie d'Henriev sera réalisée prochainement par TPMT.

Commission enfance jeunesse :

-Les nouveaux rythmes scolaires ont été bien suivis par le SIVU, les enseignants et la commune. Les TAP organisé par le SIVU ont un effectif de 49 enfants sur 54 places possibles. Le personnel communal gère environ une douzaine d'enfants sur l'école primaire et une trentaine d'enfants sur l'école maternelle.

-Déplacement de l'aubette de l'Illette vers la salle des sports. Les travaux seront réalisés par le conseil général et prévus pendant les vacances de la Toussaint.

Commission culture :

-Mise en place de la commission extra-municipale culture. 3 Projets ont été retenus pour la saison culturelle : la Madeleine des Livres, un Festival, La Fête de la Musique.

Actuellement une réflexion sur la bibliothèque est lancée.

Commission sport :

-Le planning avec l'ensemble des associations sportives a été organisé et affiché à la salle des sports.

-Durant les travaux des vestiaires du terrain multisports, deux modulaires ont été mis en place et placés à proximité du modulaire existant et des sanitaires.

Commission Tourisme :

-Bilan très positif tant sur les réservations (Maison du Canal, gîte et camping) que sur les Mardis de Juillet.

Commission PLU :

-L'état des lieux de la commune a été réalisé en collaboration avec le cabinet Artefacto et les élus membres de la commission. Cet état des lieux est à disposition du public ainsi qu'un registre d'observations.

La commission travaille actuellement sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Planning des commissions : Le planning des commissions est disponible sur l'Agenda Google des Elus.

Prochain conseil municipal : le 10/11/2014 à 20h30

Le Maire clôt le conseil à 22 h 10.

Le Maire
Yvon MAHE

